



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Préfecture  
Direction des Collectivités Locales,  
de l'Utilité Publique et de l'Environnement

Marseille le 3 avril 2015

Bureau des Installations et Travaux Réglementés  
pour la protection des Milieux

**AVIS CONCERNANT L'ANNULATION  
DE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE  
SUR LES DEMANDES FORMULEES  
PAR LES SOCIETES ALTEO GARDANNE ET ALUMINIUM PECHINEY**

L'arrêté préfectoral en date du 26 mars 2015 portant organisation d'une enquête publique unique concernant les demandes formulées par :

- la société ALTEO GARDANNE pour l'autorisation de modification des conditions d'exploitation de l'usine d'alumines située sur la commune de Gardanne incluant :
  - l'arrêt au 31 décembre 2015 du rejet actuel de résidus solides (boues rouges) par un émissaire en mer Méditerranée au large de Cassis aboutissant en tête du canyon de la Cassidaigne dans le cœur marin du Parc National des Calanques,
  - la poursuite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'un rejet d'effluents liquides (eaux de procédé, eaux utilitaires, eau brute et eaux pluviales) par le même émissaire,
- la société ALUMINIUM PECHINEY pour la concession d'utilisation du Domaine Public Maritime sur la commune de Cassis, concernant les canalisations, les câbles de protection cathodique et matériels et aménagements annexes nécessaires à l'activité et à la poursuite du rejet en mer des eaux traitées.

ayant fait l'objet d'un retrait, par l'arrêté préfectoral du 3 avril 2015, l'enquête publique unique correspondante devant se dérouler du 20 avril 2015 jusqu'au 5 juin 2015 inclus, sur les communes d'Aix-en-Provence, Allauch, Aubagne, Auriol, Belcodène, Bouc-Bel-Air, Cadolive, Cassis, Carnoux, Ceyreste, Fuveau, Gardanne, Gémenos, Gréasque, La Bouilladisse, La Ciotat, La Destrousse, La Penne sur Huveaune, Marseille, Meyreuil, Mimet, Peypin, Peynier, Roquefort-La-Bédoule, Roquevaire, Saint-Savournin et Simiane-Collongue est **annulée**.

Le présent avis fera l'objet des mêmes mesures de publicité que celles réalisées pour l'avis d'ouverture d'enquête publique.

Pour le Préfet  
Le secrétaire Général

Louis LAUGIER